

## Plan de transition écologique

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'environnement, notamment l'article L229-25 ;*

*Vu le Code de l'éducation ;*

*Vu la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ;*

*Vu le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de novembre 2023 ;*

*Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;*

L'article L229-25 du Code de l'environnement rend obligatoire l'établissement d'un bilan de gaz à effet de serre (GES) tous les trois ans pour les établissements publics et autres personnes morales de droit public de plus de 250 agents. Dans ce cadre, l'Université Bretagne Sud a fait appel au cabinet d'étude NEPSN pour nous accompagner sur la réalisation du Bilan carbone réglementaire de l'année 2021.

Ce Bilan carbone doit être accompagné d'un Plan de transition obligatoirement publié sur le site de l'ADEME. Ce document engage l'Université dans des actions permettant de réduire nos émissions de GES dans le cadre de la Stratégie Nationale Bas-Carbone adoptée dans la loi énergie-climat de 2019.

Ce document a été co-construit avec les collègues de l'Université. En juin 2023, 4 ateliers thématiques se sont déroulés avec des personnels représentant tous les services/composantes/laboratoires : Energie (8 personnes), Immobilisations (10 personnes), Achats de biens et services (10 personnes) et Déplacements (9 personnes). En janvier 2024, un atelier de hiérarchisation et de sélection des actions a été mené avec 14 personnes (vice-présidents, directeurs de composantes, directeurs de laboratoire et directeurs de service). Enfin, le document a été présenté en équipe de direction en février 2024.

### Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le plan de transition qui engage l'université à baisser de 7% les émissions de gaz à effet de serre à horizon 2026.

### Documents en annexe :

- Bilan carbone et plan de transition

<b>Décompte des votes :</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	19
Membres en exercice :	Pour :	19
Membres présents :	Contre :	0
Membres représentés :	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 mars 2024

